

COMMUNE DE

TORSAC AR Prefecture

016 211603824 - 20250929-D2025442-DE
Reçu le 09/10/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

délibération :
D_2025_44_2

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 29 septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Date de convocation du : 25 Septembre 2025

Présents : 10

Présents : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, VARAS-DIARRA Catherine, SURGET Chantal, LABUSSIÈRE Patricia, GUILBAUD Francis, PERONNAUD Thierry, HENRI Audrey, DEPIT NAUZIN Caroline

Votants : 13

Pouvoirs :

SAUMON Didier a donné pouvoir à BREARD Catherine
TARDY Marie-Line a donné pouvoir à BENETEAU Laurent
JORAT David a donné pouvoir à PERONNAUD Thierry

**Objet : Désignation d'un
réfèrent laïcité**

Absent(s) : BRISSEAUD Philippe, SAUMON Didier, TARDY Marie-Line, GREGOIRE Hervé, JORAT David

Secrétaire de Séance : Bernard BOUCQ

Vu le courrier de Monsieur le Préfet de la Charente en date du 13 août 2025,

La laïcité est un principe républicain fondamental, garantissant la liberté de conscience et la neutralité des institutions publiques. Dans l'exercice quotidien de leurs responsabilités, les élus peuvent être amenés à répondre à des situations qui interpellent ce principe ou qui nécessitent un rappel de ses contours.

Afin de les accompagner dans cette mission, Monsieur le Préfet de la Charente souhaite constituer, à l'échelle du département, un réseau de référents laïcité.

Ce réseau aura vocation à favoriser les échanges entre communes et services de l'Etat sur les questions liées à la laïcité et aux valeurs républicaines.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne Monsieur Laurent BENETEAU, adjoint au Maire, en tant que réfèrent laïcité pour représenter la commune de TORSAC.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
Catherine BREARD

Emis le 29/09/2025, transmis en préfecture et rendu
exécutoire le - 3 OCT. 2025
Affiché le.....

